



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

publications gratuites

Question écrite n° 10830

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les annonces passées dans les journaux gratuits par les proxénètes. Il existe des pages d'annonces matrimoniales, parmi lesquelles il n'est pas bien difficile de distinguer celles qui sont dans le cadre de ce type d'annonces, et celles qui relèvent purement et simplement du racolage. Ces journaux pouvant tomber entre toutes les mains, y compris celles des enfants, il est important qu'un contrôle soit effectué de la part des responsables de journaux gratuits, et que des sanctions soient prises lorsque ce contrôle n'est pas effectué. Il lui demande sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10830

Rubrique : Publicité

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 466